CULTURE MONTRÉAL ÉTATS FINANCIERS 30 JUIN 2019

CULTURE MONTRÉAL ÉTATS FINANCIERS 30 JUIN 2019

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 6
Résultats	7
Évolution de l'actif net	8
Bilan	9
Flux de trésorerie	10
Notes complémentaires	11 - 14
Renseignements complémentaires	15 - 17



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Culture Montréal

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme Culture Montréal (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 30 juin 2019, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport d'activité de l'organisme, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états. Le rapport d'activité est censé être mis à notre disposition après la date du présent rapport.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus lorsqu'elles seront mises à notre disposition et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lecture du rapport d'activité, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ce rapport, nous serons tenus de signaler le problème aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Boily, Handfield (PAINC (1)

Boily, Handfield CPA Inc.

Montréal, le 15 octobre 2019

¹ Par Yvon Gélinas, CPA auditeur, CA

CULTURE MONTRÉAL RÉSULTATS

PRODUITS

CHARGES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

Subventions de fonctionnement (annexe A)

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

Subventions pour projets (annexe B) Produits autonomes (annexe C)

Fonctionnement (annexe D) Communications (annexe E) Production (annexe F) Projets spéciaux (annexe G)

AVANT AMORTISSEMENT

2019	2018
505 474 \$ 56 638 44 968	398 474 \$ 66 138 41 996
607 080	506 608
502 136 36 535 27 282	409 090 34 892 14 828
36 248 602 201	46 700 505 510

4 8 7 9

2 527

2 352 \$

1 098

244

854 \$

Cabinet Indépendant membre du Groupe Servicas

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



CULTURE MONTRÉAL ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

			2019	2018
	Investi en immobili sations	Non affecté	Total	Total
SOLDE AU DÉBUT	5 749 \$	63 368 \$	69 117 \$	68 263 \$
Excédent des produits sur les charges	(2 527)	4 879	2 352	854
Acquisitions d'immobilisations	29 367	(29 367)	2	2
SOLDE À LA FIN	32 589 \$	38 880 \$	71 469 \$	69 117 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



8

CULTURE MONTRÉAL

BILAN

30	JUIN	2019
----	------	------

И		

	2019	2018
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	374 741 \$	85 449 \$
Débiteurs (note 3)	12 159	5 414
Subventions à recevoir	64 549	70 288
Frais imputables au prochain exercice	5 360	3 284
	456 809	164 435
IMMOBILISATIONS (note 4)	32 589	5 749
	489 398 \$	170 184 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 6)	49 750 \$	21 755 \$
Adhésions des membres perçues d'avance	6 819	9 312
Apports reportés (note 7)	361 360	70 000
	417 929	101 067
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	32 589	5 749
Non affecté	38 880	63 368
	71 469	69 117
	489 398 \$	170 184 \$

Au nom du conseil d'administration,

, aslministrateur

., administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



CULTURE MONTRÉAL FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019

	•	
1	ь	

	2019	2018
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	2 352 \$	854 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie : Amortissement des immobilisations	2 527	244
	4 879	1 098
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(6 745)	13 727
Subventions à recevoir	5 739	47 862
Frais imputables au prochain exercice	(2 076)	(216)
Créditeurs	27 995	(4 034)
Adhésions des membres perçues d'avance	(2 493)	(436)
Apports reportés	291 360	60 000
	313 780	116 903
	318 659	118 001
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(29 367)	(5 993)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire	#.	(15 739)
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	289 292	96 269
ENCAISSE (DÉCOUVERT BANCAIRE) AU DÉBUT	85 449	(10 821)
ENCAISSE À LA FIN	374 741 \$	85 448 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



1. STATUT ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME

Culture Montréal est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

À des fins purement culturelles, sociales et éducatives et sans intention de gains pécuniaires pour ses membres, ses objectifs sont les suivants :

favoriser le droit à la culture pour tous les citoyens et toutes les citoyennes;

accroître le rôle de la culture comme élément moteur du développement de la Ville de Montréal;

contribuer à l'affirmation de Montréal comme métropole culturelle par la mise en valeur de sa créativité, de sa diversité culturelle et de son rayonnement national et international;

recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières, administrer de tels dons, legs et contributions;

organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins charitables.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant des mandats arrondissements sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Les produits provenant de l'adhésion des membres sont constatés linéairement sur la durée de l'adhésion.



2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Mobilier et équipement de bureau Équipement informatique

5 ans 3 ans

Apports reçus sous forme de services

Dans le cadre de son fonctionnement courant, l'organisme occupe, à titre gracieux, des locaux fournis par la Ville de Montréal et a recours aux services de nombreux bénévoles. Ces opérations sont comptabilisées si la juste valeur de ces biens et services peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si ces biens et services auraient dû être achetés par l'organisme à défaut d'un apport.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers

Évaluation initiale et ultérieure

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées dans les résultats de la période où elles se produisent.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.



3. DÉBITEURS

	2019	2018
Taxes de vente à recevoir	10 000 \$	4 929 \$
Adhésions et autres à recevoir	2 159	485
·	12 159 \$	5 414 \$

4. IMMOBILISATIONS

	2019		2018	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier et équipement de bureau Équipement informatique	29 807 \$ 5 553	1 602 \$ 1 169	28 205 \$ 4 384	4 731 \$ 1 018
	35 360 \$	2 771 \$	32 589 \$	5 749 \$

5. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 50 000 \$ avec le programme Solutions Libre-affaires Visa Desjardins portant intérêt au taux préférentiel majoré de 5%. De plus, l'organisme dispose d'un financement préautorisé de 50 000 \$ avec AccèsD qui est disponible sur demande avec un taux d'intérêt négociable au moment de l'octroi du prêt. Au 30 juin 2019, le crédit autorisé était inutilisé.

6. CRÉDITEURS

46.	2019	2018
Comptes fournisseurs et frais courus	35 715 \$	16 193 \$
Vacances à payer	14 035	5 562
	49 750 \$	21 755 \$

7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de fonctionnement et divers projets pour la réalisation de la mission de l'organisme selon la durée de l'entente triennale échéant en 2021. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde au 30 juin 2018	Montants accordés	Constatés à titre de produits	Solde au 30 juin 2019
Ministre de la Culture et des Communications	- \$	723 360 \$	362 000 \$	361 360 \$
Ville de Montréal	35 000	65 000	100 000	2
Conseil des arts et lettres du Québec	10 000	8 769	18 769	:
MCC - Plan d'action Mtl numérique	25 000		25 000	
	70 000 \$	797 129 \$	505 769 \$	361 360 \$

8. APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

L'organisme occupe des locaux administratifs, fournis par la Ville de Montréal, à titre gracieux jusqu'au 30 novembre 2019. Un montant de 24 705 \$ à été enregistré simultanément dans les produits de subventions et dans les charges de fonctionnement pour l'exercice terminé le 30 juin 2019, qui correspond à la juste valeur sur le marché pour des locaux similaires.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante présente l'exposition de l'organisme aux risques importants à la date du bilan, soit au 30 juin 2019.

Risque de crédit

L'organisme est exposé à un risque de crédit par ses débiteurs et ses subventions à recevoir. L'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.



CULTURE MONTRÉAL RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019		15
	2019	2018
ANNEXE A		
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT		
Ministère de la Culture et des Communications Ville de Montréal Ville de Montréal- Loyer gratuit (note 8) Conseils des arts et lettres du Québec (CALQ)	362 000 \$ 100 000 24 705 18 769	255 000 \$ 100 000 24 705 18 769
	505 474 \$	398 474 \$
ANNEXE B		
SUBVENTIONS POUR PROJETS		
MCC - Secrétariat à la politique linguistique MCC - Plan d'action Mtl numérique Emploi-Québec	28 900 \$ 25 000 2 738	64 500 \$ - 1 638
	56 638 \$	66 138 \$
ANNEXE C		
PRODUITS AUTONOMES		
Mandats arrondissements Adhésions des membres Intérêts Divers Dons Frais d'inscription - colloque	23 500 \$ 16 631 2 244 1 714 455 424	19 000 \$ 21 734 270 207 785
	44 968 \$	41 996 \$

CULTURE MONTRÉAL RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019		16
	2019	2018
ANNEXE D		
FONCTIONNEMENT		
Salaires et avantages sociaux Honoraires professionnels Frais de bureau Loyer (note 8) Frais de déplacement, représentation et réunions Télécommunications	344 652 \$ 61 324 45 696 24 705 15 729 8 763	287 348 \$ 49 155 23 907 24 705 14 936 7 099
Intérêts et frais bancaires	1 267 502 136 \$	1 940 409 090 \$
COMMUNICATIONS Site Web Image de marque et identité Honoraires des sous-traitants Photocopies / Impressions / Abonnements et placements média Débat électoral Télécommunications	14 185 \$ 7 747 7 432 5 204 1 367 600	8 928 \$
	36 535 \$	34 892 \$
ANNEXE F		
PRODUCTION		
Commissions permanentes Assemblée générale Comités Rencontres	9 898 \$ 7 696 6 815 2 873	7 260 4 567 3 001

14 828 \$

27 282 \$

CULTURE MONTRÉAL RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2019		17
	2019	2018
ANNEXE G		
PROJETS SPÉCIAUX		
Chantier Français	24 691 \$	36 649 \$
Plan d'action numérique	5 44 <i>7</i>	-
Quartiers culturels	3 823	8 19 <i>7</i>
Mandat CALQ	2 287	1 854
	36 248 \$	46 700 \$